

1. Présentation

FinDev Canada est l'institut de financement du développement (IFD) bilatéral du Canada. Nous soutenons le développement par l'entremise du secteur privé, en offrant des solutions de financement, d'investissement et de financement mixte, ainsi que de l'assistance technique et des connaissances, afin de promouvoir une croissance durable et inclusive dans les marchés émergents et en développement alignée aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et aux engagements de l'Accord de Paris. Chargée d'un double mandat d'obtenir à la fois un impact sur le développement et la viabilité financière, FinDev Canada est guidée par trois objectifs d'impact : l'action pour le climat et la nature, l'égalité des genres et le développement des marchés.

FinDev Canada reconnaît que les changements climatiques représentent un enjeu systémique mondial qui aura des impacts importants sur la population, l'environnement et l'économie mondiale, avec des impacts disproportionnés sur les femmes des pays en développement. Les mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques doivent être amplifiées pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et limiter le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport au niveau préindustriel. La pandémie mondiale représente une opportunité de rebâtir en mieux et d'accélérer la transition vers un développement sobre en carbone et résilient au changement climatique.

L'action climatique est l'objectif 13 des 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies et forme une composante essentielle d'un développement inclusif et durable.

2. Objectif

Cette politique vise à promouvoir l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques à travers les investissements et activités de FinDev Canada. Elle fait partie intégrante du cadre politique général de FinDev Canada.

3. Énoncé de politique

L'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques est l'une des priorités de FinDev Canada en matière d'impact sur le développement. FinDev Canada continuera de mettre en œuvre une approche d'investissement alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris et conforme à une trajectoire de carboneutralité. L'organisation aidera également ses entreprises clientes à améliorer leurs pratiques d'atténuation en matière d'adaptation aux changements climatiques.

L'égalité des genres est pleinement intégrée à l'approche de FinDev Canada en matière de changements climatiques. En tant qu'investisseur qui intègre une optique de genre, FinDev Canada favorisera le renforcement du pouvoir économique des femmes et l'égalité des genres dans tous ses investissements, y compris dans les transactions de financement climatique.

FinDev Canada s'efforcera de montrer la voie en veillant à ce que ses propres pratiques institutionnelles et de gouvernance se conforment et contribuent aux pratiques exemplaires appliquées à l'échelle mondiale en matière d'action climatique. L'organisation aspirera à être un catalyseur dans le secteur de l'investissement, notamment au niveau de l'intégration des optiques de climat et de genre.

4. Adoption et mise en œuvre

Cette politique est adoptée par le Conseil d'administration de FinDev Canada et entre en vigueur le 1er juillet 2021. Pour de plus amples détails sur la mise en œuvre de cette politique, veuillez consulter la Stratégie sur les changements climatiques de FinDev Canada.

GRILLE DE CONTRÔLE

Nom de la politique :	Politique sur les changements climatiques
Responsable de la politique :	VP Impact
Recommandée par :	Cheffe de la direction
Approuvée par :	Conseil D'administration
Date d'entrée en vigueur :	1 ^{er} mai 2024
Date de la prochaine révision :	1 ^{er} janvier 2029

APPROBATION, REVUE ET HISTORIQUE

Version	Approbation/Examen/ Révision/Annulation	Date	Commentaires
1.0	*Approuvée par le conseil d'administration	12 mai 2021	*Approuvée le 12 mai 2021, en effet le 1er juillet 2021

ANNEXE - DÉFINITIONS

Accord de Paris : premier traité international contraignant réunissant les pays dans une cause commune pour entreprendre des efforts ambitieux pour lutter contre les changements climatiques et s'adapter à ses impacts. Son objectif est de limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2, de préférence à 1,5 degré Celsius, par rapport au niveau préindustriel.¹

Carboneutralité : pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, les émissions mondiales de GES devraient atteindre net-zéro d'ici 2050. De plus en plus de pays, régions, villes et entreprises établissent des objectifs de carboneutralité, ce qui signifie que tout GES d'origine humaine restants qui ne peuvent être réduites davantage sont compensées en absorbant une quantité équivalente de GES de l'atmosphère.²

Atténuation des changements climatiques : réduction des émissions de GES dans l'atmosphère ou absorption des GES de l'atmosphère, pour atténuer l'accélération des changements climatiques.

Adaptation aux changements climatiques : réduction de la vulnérabilité des systèmes humains ou naturels aux risques climatiques, pour s'adapter aux conséquences des changements climatiques.

¹Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), *L'Accord de Paris*, 2021.

²World Resource Institute (WRI), *What Does "Net-Zero Emissions" Mean*, 2020.